

<http://www.ffmc95.fr/NE-LACHONS-RIEN>



NE LÂCHONS RIEN !

- Actualités - Générales -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2018

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

Ce décret « 80 » n'est pas une mesure de sécurité routière. Il est promulgué ? La FFMC en a déjà fait sauter par le passé. Les Assises du mouvement FFMC se sont prononcées en faveur d'une continuité des actions car pour les militants, bien conscients que ce décret a été le fer de lance de la mobilisation, c'est avant tout l'ensemble de la politique de sécurité routière qui est à dénoncer. Nous ne devons rien lâcher.

Grâce à l'exceptionnelle mobilisation de ses antennes (plus de 300 manifs depuis janvier !), au lobbying parlementaire mis en place, à l'information au plus grand nombre, la FFMC a gagné en crédibilité et en reconnaissance de son expertise auprès des pouvoirs publics et élus ainsi que de tous les motards et usagers de la route en général.

Cette cohésion, cette unité est une force que nous avons gagnée avec ce combat. C'est aussi ce qui nous a permis de convaincre de nombreux sénateurs, de nombreux députés, et permis de pousser de nombreux élus locaux à ouvertement prendre le sujet de la sécurité routière à bras le corps en s'interrogeant sur ses véritables enjeux, contrairement aux orientations prises par le Gouvernement.

Utilisons cette synergie et cette prise de conscience de nos élus et démontrons plus encore notre capacité de proposer des alternatives, démontrer ce qui fonctionne en partageant nos expériences sur les sujets de formation et de meilleure prise en compte des infrastructures routières.

Par nos actions de terrain nous démontrons que nous comptons parmi les experts à solliciter. Après tout, nous sommes aussi en capacité de proposer des décrets :

« A compter du 1er janvier 2019, afin de réduire le nombre de morts par accidents domestiques (environ 20 000 par an), le port d'un casque sera obligatoire dans les douches ne disposant pas de poignées murales et celui du gilet de sauvetage dans les baignoires excédant une profondeur de 20 cm. »

Vous trouvez cela absurde ? C'est pourtant dans l'esprit des dernières mesures de SR.

De son côté, la FFMC a décidé d'agir et de proposer une véritable proposition de loi allant réellement dans le sens d'une volonté de réduire la mortalité routière. Nous y travaillons activement, et ladite proposition de loi risque fort d'en surprendre « quelques-uns » quand ils en prendront connaissance !

Notre mobilisation a démontré que nous étions une fédération unie, capable d'emporter l'adhésion d'élus mais aussi d'autres organismes et associations d'usagers de la route à nos arguments. Démonstrons-le encore en continuant avec des actions concrètes et déterminantes sur l'évolution de la prise en compte de notre spécificité d'usagers de la route.